

Histoire et Civilisation du monde byzantin

M. Gilbert DAGRON, professeur

1. Séminaire : *Recherches sur le Livre des Cérémonies de Constantin Porphyrogénète*

Plusieurs séances ont été consacrées à la tradition manuscrite et à la première édition de ce recueil, composé à l'initiative de Constantin VII Porphyrogénète (vers 954-959 ?), mais qui utilise des protocoles ou récits beaucoup plus anciens, incorporés tels quels ou transformés en modèles, et qui est « réédité » et complété quelques décennies plus tard par un second compilateur, en qui Otto Kresten a reconnu Basile le Parakoimomène. Le seul manuscrit actuellement utilisable, le *Lipsiensis Rep.* I 17, sorti du scriptorium impérial, semble de peu postérieur à cette refonte, comme l'a établi Jean Irigoien. Le texte est aussi conservé dans un palimpseste identifié par Cyril Mango et Ihor Ševčenko, mais très difficilement exploitable. Lorsque l'attention de Zacharias Conrad von Uffenbach (1683-1734) fut attirée sur l'originalité et l'importance du manuscrit de Leipzig qu'il venait d'acquérir, commença la longue histoire d'une édition, d'abord confiée à Johann Heinrich Leich, puis reprise par Johann Jacob Reiske (1716-1774). Sur la vie et la riche personnalité de ce savant de l'*Aufklärung*, ami de Lessing, orientaliste et surtout arabisant de vocation, nous sommes renseignés par quelques études anciennes (Richard Förster) et par une série d'articles publiés à l'occasion du deuxième centenaire de sa mort (*Klio* 58, 1976). Dans la collection de Bonn (qui suit à peu près fidèlement l'édition de Reiske et reprend son riche commentaire), ce grand texte byzantin nous arrive donc chargé de culture européenne.

L'étude de sa composition, très bien amorcée par D. Th. Beljaev en 1893 et par J.-B. Bury en 1907, sera reprise par Bernard Flusin. Cette année, notre propos était surtout de comprendre comment le Livre II se rattache au Livre I et quel genre de documents il utilise. L'examen comparé des préfaces, à l'évidence authentiques, données par Constantin aux deux parties de son traité

fournit une clé. La première est très solennelle, insiste sur l'heureux effet du cérémonial, qui reproduit à la cour le mouvement harmonieux donné par le créateur à l'Univers tout entier, constate la confusion et l'abaissement de la royauté qui résulte d'un oubli de ses règles, et justifie l'entreprise par la nécessité de recueillir une tradition si fluide qu'elle risque de se perdre ou de n'être plus comprise. Le Livre I correspond, en effet, au projet annoncé : un exposé systématique inspiré de la tradition, mais réécrit en forme de manuel. Dans la seconde préface, de ton moins noble, l'empereur se demande ce qu'il doit faire de la documentation qui lui reste après l'exposé systématique qu'il vient de faire en transformant en modèles intemporels certains protocoles de cérémonies conservés dans les archives et en les classant de façon logique. Pour notre bonheur, il considère que rien de ce qui concerne la royauté ne doit se perdre, et décide donc de réunir dans un second Livre, qui est en fait une sorte d'Appendice, les documents ou souvenirs qui n'étaient pas entrés dans un plan organisé, en leur conservant à peu près leur forme originelle.

Constantin définit ainsi ces documents : « Tout ce qui n'a bénéficié de la part de personne d'une rédaction sous forme d'écrit, soit par la négligence des gens d'autrefois, soit peut-être parce que ces renseignements ne se prêtaient pas à ce genre de mise en forme, mais qui n'en a pas moins été conservé par la mémoire, transmis successivement des générations anciennes aux générations nouvelles et, ayant désormais échappé à la jalousie du temps, a réussi à parvenir jusqu'à nous. » S'il fallait comprendre, comme l'ont fait tous les commentateurs, qu'il s'agit de la *tradition orale* opposée à la *tradition écrite*, on serait en droit de s'étonner, car la très grande majorité des chapitres viennent évidemment de témoignages écrits. Écrits, mais non rédigés ; et cette distinction nous fait comprendre que les notes, protocoles, ou *hypomnèmata* des responsables du protocole sont considérés comme des éléments de la « mémoire ».

Le livre II a donc l'immense intérêt de juxtaposer dans une sorte de stratification spontanée des textes de différentes sortes.

— Un groupe de chapitres (II 26-31) se rapportant à la fin du règne d'Héraclius constitue la couche chronologique la plus ancienne et utilise des protocoles ou des notes qui se rapportent à des événements s'échelonnant entre juillet 638 et janvier 639 : couronnement d'Héraklonas comme empereur et de David comme César, mort et obsèques du patriarche Sergios, fêtes diverses marquant l'inauguration du consulat d'Héraklonas et l'élévation de ses sœurs au rang d'Augustai. Ces textes, qui ont gardé leur saveur et leur ton archaisant, constituent un témoignage irremplaçable sur les dernières années du règne d'Héraclius, la hiérarchie des fonctions et des dignités à une époque de transition, et sur une collégialité familiale d'où ne se dégage pas encore un vrai système dynastique.

— Un autre groupe cohérent de chapitres (II 31-37) correspond au règne de Michel III, dont il faut noter qu'il est toujours cité avec éloge dans le *De*

cerimoniis, alors qu'il est fort décrié dans la plupart des Chroniques. Il ne s'agit plus ici de haute politique impériale, mais de pur cérémonial, comme si cet empereur avait eu un souci particulier des règles protocolaires. Un témoin contemporain a consigné sous forme écrite comment fut apporté en offrande à Sainte-Sophie un *diskopotèrion* sorti de l'atelier d'orfèverie du Palais, comment les dèmes demandèrent une « réception », comment se déroulèrent des promotions et les danses traditionnelles à une occasion qui semble bien être l'anniversaire de naissance de l'empereur. Brèves notes qui insistent sur quelques innovations ou particularités sans décrire le cérémonial dans son entier.

— Avec les chapitres consacrés à la fête commémorative de saint Constantin le 21 mai et à celle de Tous-les-Saints le premier dimanche après la Pentecôte (II 6-7), nous nous rapprochons de l'époque de composition du *De cerimoniis*, puisque le cérémonial n'est pas antérieur à Constantin VII et a pour but avoué d'exalter la dynastie macédonienne. Les empereurs, venant du Grand Palais ou du palais de Bônos, arrivent aux Saints-Apôtres, gagnent le mausolée de Constantin (appelé à plusieurs reprises Saint-Constantin) ou l'église de Tous-les-Saints. La récupération dynastique est évidente, lorsqu'on se rend compte que le palais de Bônos englobe un monastère fondé par Théophanô, première femme de Léon VI, que le mausolée de l'empereur fondateur a été rouvert pour l'inhumation des empereurs macédoniens et de leur famille après plus de trois siècles de fermeture, et que l'église de Tous-les-Saints, édifiée primitivement par Léon VI à proximité immédiate des Saints-Apôtres pour l'inhumation de sa femme Théophanô, possède deux chapelles latérales dédiées l'une à un mystérieux martyr Léon, l'autre à sainte Théophanô elle-même. Faute d'avoir obtenu la « canonisation » du fils aîné de Basile, Constantin, mort prématurément, les Macédoniens confient à une parente par alliance, Théophanô, le soin de relayer jusqu'à eux la sainteté de l'empereur fondateur. Théophanô constitue, en effet, la pièce maîtresse du cérémonial rénové : elle est présente au mausolée de Constantin où sa relique produit des miracles, dans « son » monastère du palais de Bônos, et dans l'église construite pour elle sous le prêtre-nom de Tous-les-Saints. Les chapitres II 6-7, rapprochés du chapitre I 10, montrent en outre comment le site des Saints-Apôtres, dont les Macédoniens prennent possession, est complètement remodelé. Le mausolée de Constantin, rouvert et réactivé, devient le centre d'un ensemble architectural.

— Le chapitre II 42 est une liste plus ou moins officielle des tombes impériales se trouvant aux Saints-Apôtres ou dans les monastères de Constantinople, revue et complétée par Constantin VII, puis par un second compilateur. Philip Grierson avait inclus l'étude de ce texte dans son article « The Tombs and Obits of the Byzantine Emperors », *Dumbarton Oaks Papers* 16, 1962, qui reste la base d'une nouvelle analyse.

D'autres chapitres ont été soigneusement analysés, notamment celui qui décrit les *Broumalia* impériaux, c'est-à-dire la fête donnée par l'empereur au

jour correspondant à l'initiale de son nom (dans une période allant du 24 novembre au 17 décembre). C'est un bon exemple de travail d'interpolation, les remarques ajoutées au texte de base remontant à des époques différentes, et les dernières portant la marque d'une intervention personnelle de Constantin VII.

L'étude de *De cerimoniis* restera au programme du séminaire pendant une ou deux années encore.

2. Cours : Symboles, cérémonies, rituels impériaux (suite)

Cette année, le cours était conçu en étroite correspondance avec le séminaire et visait à dégager de l'étude des sources un certain nombre de problèmes généraux.

1) On s'est d'abord interrogé sur la nature et la fonction des cérémonies, comme l'avaient fait précédemment Sabine MacCormack (*Art and Ceremony in Late Antiquity*, Berkeley 1981), Michael McCormick (*Eternal Victory*, Cambridge 1986), Averil Cameron (« The Construction of Court Ritual : the Byzantine Book of Ceremonies », dans *Power and Ceremonial in Traditional Societies*, D. Cannadine et S. Price éd., Cambridge 1987) et un certain nombre de sociologues ou ethnologues anglosaxons réfléchissant sur les analyses de Durkheim. Les textes byzantins assignent au cérémonial une fonction qui apparaît d'abord bien imprécise et rhétorique : donner de l'éclat à la *basiléia* et reproduire ici-bas la belle organisation que Dieu a donnée au monde d'en-haut. Mais les spécialistes de la Mésopotamie ancienne ont montré le sens concret et les implications politiques de cette « brillance » et de cette splendeur « numineuse » que les rois partagent avec les êtres divins. Ils nous aident à reconnaître quelques idées tenaces qui se cachent peut-être encore derrière ces métaphores de lumière usées jusqu'à la corde : l'idée, surtout, que le souverain appartient à deux mondes que le cérémonial a pour but de faire communiquer en ravivant périodiquement l'« éclat de la royauté ».

Comment un événement peut-il se transformer en cérémonie ou une cérémonie en événement ? À cette question, un certain nombre de textes permettent de répondre, qui décrivent sans aucune discontinuité la prise de pouvoir et l'intronisation officielle d'un empereur. À mesure qu'elle se développe et est maîtrisée, la révolte du général chanceux devient proclamation d'un souverain légitime, la prise de la ville se mue en procession, l'événement prend les formes d'un rituel et trouve date dans un calendrier de commémoration. Il arrive que la révolte soit effective et le cérémonial un peu brusqué, comme pour l'avènement de Nicéphore Phocas relaté dans le *De cerimoniis* I 95, mais aussi que l'événement soit simulé pour justifier un cérémonial attendu, comme dans le cas des successions dynastiques ou institutionnelle-

ment programmées. Il est aussi prévu qu'une cérémonie échappe à la maîtrise de son organisateur et crée l'événement.

Qui dit cérémonie dit mise en scène. Quelques sources d'assez haute époque, fort bien analysées par M. McCormick à propos des triomphes, décrivent la mobilisation des spectateurs et des acteurs, ou l'amertume de ceux qui n'entendent que de loin le murmure de la fête. Mais vient un moment, celui du cérémonial codifié, où les itinéraires processionnels ne sortent guère du périmètre palatial, où les acteurs sociaux sont remplacés par des personnages délégués dans un rôle (ainsi pour les factions Verte et Bleue), et où un ordre figé se superpose à la réalité vivante. L'histoire de Byzance permet de suivre, du V^e au X^e siècle, la longue courbe de cette évolution, dont le *De cerimoniis* est en quelque sorte l'aboutissement.

À qui profite le cérémonial ? À l'empereur, sans doute ; et l'on pensera au « marché » imaginé par Voltaire entre le roi qui donne son or et les prêtres qui lui procurent la sacralité manquant à son pouvoir. Mais c'est oublier que le *basileus* n'a aucun besoin des clercs pour établir son caractère sacré (le *De cerimoniis* montre au contraire que l'Église tend à ravalier l'empereur au rang des laïcs) ; c'est aussi sous-estimer la contrainte que fait peser sur l'empereur un cérémonial qui lui rappelle constamment les origines, les conditions et donc les limites de sa toute puissance.

2) En rapport avec l'étude du *De cerimoniis* II 42, ont été examinées plus généralement les funérailles impériales dans la Rome païenne, le cas particulier de Constantin le Grand, « considéré comme vivant » pendant les trois mois qui suivirent sa mort pour des raisons à la fois politiques et religieuses, et le modèle ainsi fourni à la royauté française de Charles VI à Henri IV (1422-1610). En comparaison, le cérémonial byzantin (*De cerimoniis* I 60) paraît remarquablement simple et même expéditif. Il s'inspire du souci d'expulser le plus vite possible le défunt du Palais et de ce monde, afin que la souveraineté puisse être transmise à un successeur. Le préposité prononce des phrases significatives à cet égard : « Sors (du Palais), empereur, voici que t'appelle le Roi des Rois et le Seigneur des Seigneurs !... Entre (dans la tombe), empereur, le Roi des Rois et le Seigneur des Seigneurs t'appelle !... Dépose la couronne de ta tête ! » Dans un registre différent, l'*anexikakia* ou *akakia*, décrite par les textes et les documents figurés comme un sachet de terre que l'empereur tient dans une main pour se souvenir qu'il est mortel, pourrait bien correspondre à la fois à un rappel moral sur le thème *memento mori* et à un avertissement politique sur la nécessité de transmettre la *basiléia*, dont chaque empereur n'est que l'incarnation passagère.

3) Parmi les gestes du cérémonial, deux ont particulièrement retenu notre attention, la *proskynésis* et la *prokypsis*.

Le *De cerimoniis* distingue plusieurs sortes de « proskynèses » : la véritable prosternation, face contre terre (souvent suivie d'un baiser à l'empereur, qui constitue un second temps, corrigeant le sens du premier), une génuflexion,

ou un simple salut en inclinant la tête et en soulevant par derrière le *sagion*. C'est dire à quel point se sont banalisés un mot et un geste qui suscitaient la réprobation (plus ou moins feinte) de la Grèce ancienne et symbolisait la servilité « orientale ». L'Orient avait déteint sur la Rome païenne, mais qu'en était-il de la Rome chrétienne ? Le problème se pose, en effet, de savoir si l'*adoratio* est licite, et les réponses varient : refus ou acceptation, distinction (qui aura quelques échos au temps de l'iconoclasme) entre le geste de simple respect et une adoration simulée, justification partielle par la fonction de « vicaire du Christ » dévolue à l'empereur chrétien ou par la croix que les souverains auraient mise tout exprès au sommet de leur couronne. Ce débat est vite oublié, mais une pratique assez subtile s'instaure, qui tient compte de la qualité de celui qui se « prosterne » (étranger ou romain, laïc ou clerc) et du jour de la semaine, puisqu'on évite en principe de se prosterner devant l'empereur le jour du Seigneur.

Des textes relativement tardifs (de la fin du XII^e au XVI^e siècle) décrivent la *prokypsis*, une cérémonie au cours de laquelle l'empereur « apparaît » jusqu'à la taille sur une estrade dont on a soudain tiré les rideaux, tandis que des chœurs entonnent l'hymne traditionnel : « Levez-vous dans la gloire... » (*Anateilon*). Dans un article justement célèbre (« Oriens Augusti — Lever du Roi », *Dumbarton Oaks Papers* 17, 1963), Ernst Kantorowicz avait étudié les origines orientales et romaines de cette épiphanie impériale et en avait cherché les formes dérivées jusqu'à la cour du Roi-Soleil. Le problème que nous nous sommes plus modestement posé consistait à identifier dans le cérémonial du X^e siècle une esquisse du cérémonial de la *prokypsis*. Elle existe sous un autre mot et dans des formes un peu différentes. Lors de ce qu'on appelle un *parakypikon déximon*, l'empereur se présente à une balustrade ornée d'une tenture, et son apparition est saluée (et presque provoquée) par l'hymne solaire « Levez-vous dans la gloire... ». Cette apparition solennelle peut se produire au *kathisma* de l'Hippodrome, au Tribunal des XIX Lits, partout où existe un aménagement permettant le brusque surgissement du souverain devant une assistance qui salue son « lever ».

G. D.

PUBLICATIONS

— « Modèles de combattants et technologie militaire dans le *Stratègikon* de Maurice », dans *L'armée romaine et les barbares du III^e au VII^e siècle, Colloque international organisé à Saint-Germain-en-Laye en 1990*, F. Valet et M. Kazanski éd., Saint-Germain-en-Laye 1993, p. 279-284.

— *Histoire du Christianisme*, sous la direction de J.-M. Mayeur, L. Piétri, A. Vauchez, M. Venard, t. IV : *Évêques, moines et empereurs (610-1054)*, sous la responsabilité de G. Dagron, P. Riché et A. Vauchez, Paris 1993 ; Première partie : « Le christianisme byzantin du VII^e au milieu du XI^e siècle », p. 7-371. Trad. allemande, *Die Geschichte des Christentums*, IV : *Bischöfe, Mönche und Kaiser (642-1054)*, 1 : *Das byzantinische Christentum vom 7. bis zur Mitte des 11. Jahrhunderts*, Herder Verlag, Freiburg-Basel-Wien 1994, p. 1-365.

— « Architectures et rituels politiques. La création d'espaces romains hors de Rome : le cirque-hippodrome », dans *Roma Fuori di Roma : Istituzioni e immagini*, Da Roma alla Terza Roma, Documenti e studi, Studi V, 21 aprile 1985, Rome [1994], p. 121-128.

— « Louis Marin (1931-1992) », dans l'Annuaire de l'Association des Anciens élèves de l'École Normale Supérieure, Paris 1994, p. 495-498.

— « Communication et stratégies linguistiques », dans *Ἡ ἐπικοινωνία στό Βυζάντιο*, Chr. Maltéζou éd., Πρακτικά τοῦ Β' διεθνούς συμποσίου τοῦ Κέντρου Βυζαντινῶν Ἐρευνῶν, Ἐθνικός Ἰδρυμα Ἐρευνῶν, Athènes 1993, p. 81-92.

— « Nés dans la pourpre », *Travaux et Mémoires*, 12, 1994, p. 105-142.

— « Formes et fonctions du pluralisme linguistique à Byzance (IX^e-XII^e siècles) », *Travaux et Mémoires*, 12, 1994, p. 219-240.

— « Remarques sur le statut des clercs », *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik*, 44 (Mélanges H. Hunger), 1994, p. 33-48.

MISSIONS ET CONFÉRENCES

— Réunion à Thessalonique du Comité international des Études byzantines, 3-5 décembre 1993.

— Organisation avec le Professeur R. Mantran d'un colloque (« De Constantinople à Istanbul ») dans le cadre du projet « Mégapoles » de l'École Française de Rome, 22-23 avril 1994.

— Conférence, cours et séminaire à l'Université de Montpellier, 8-9 avril 1994.

— Conférence à l'Université de Köln, 6 juin.

CENTRE D'HISTOIRE ET CIVILISATION DE BYZANCE

Faits marquants de la vie du Centre :

— M. Paul Magdalino, professeur à l'Université St Andrews (Écosse), a prononcé deux conférences (6 et 13 janvier 1994) sur « Constantinople médiévale. 1) La ville au IX^e siècle. 2) Le développement urbain jusqu'en 1204 ».

— M. John Dixon Hunt, Professor elect of Landscape Architecture at the University of Pennsylvania, Academic Advisor to the Oak Spring Garden Library (Upperville, Virginia), a prononcé deux conférences (24 et 31 mars 1994) sur 1) « Les "trois natures" et la représentation dans l'art des jardins ». 2) « L'historiographie des jardins et le modèle art/nature ».

— M. Alexandre Grouchevoy, Chargé de Recherches à l'Institut d'Études Orientales de l'Académie des Sciences de Russie (section Saint-Pétersbourg), a prononcé deux conférences (5 et 9 mai 1994) sur 1) « L'histoire et l'activité du Palestinskoe Obščestvo (société russe des études palestiniennes) ». 2) « Les phylarques arabes au service de Byzance du IV^e au VI^e siècle ».

— M^{me} Chryssa A. Maltézou, Professeur à l'Université de Crète, Directeur du Centre d'Études byzantines de la Fondation grecque de la recherche, a prononcé deux conférences (19 et 26 mai 1994) sur 1) « Venise et la tradition byzantine : l'icône de la Vierge Nikopoios ». 2) « De la Crète byzantine à la Crète vénitienne ».

Chercheurs étrangers ayant effectué un séjour d'étude dans notre Centre :

— M^{me} Vera Čencova, Chercheur de l'Académie des Sciences de Russie, a effectué un séjour de huit mois (nov. 1993-juin 1994) pour travailler sur « la ville byzantine aux XIII^e-XV^e siècles ».

— M^{me} Nathalie Poulou, Docteur en Archéologie attachée au Musée Benaki d'Athènes, qui a obtenu une bourse post-doctorale du gouvernement français, a travaillé pendant un an dans notre Centre (1^{er} sept. 1993-31 août 1994) sur la publication d'une collection de terres sigillées d'Afrique du Nord.

— M. Alexandre Aibabin, Directeur de la section de Simferopol de l'Institut d'Études Orientales de l'Académie des Sciences d'Ukraine, a été nommé Maître de Conférences invité au Collège de France, dans le cadre de contrats

triennaux d'invitation. Il a effectué un premier séjour chez nous (juin 1994) pour collaborer à la préparation d'une publication sur la Crimée paléochrétienne et byzantine.

— M. Michel Cacouros, de nationalité grecque, a conservé pour une deuxième année son poste de préparateur temporaire au Collège de France.

— M^{lle} Maria Géolymatou, titulaire d'une bourse du gouvernement grec, achève sa thèse de doctorat sur « Le commerce byzantin du VIII^e au XI^e siècle » (directeur N. Oikonomidès).

Principales publications du Centre :

— *Travaux et Mémoires*, 12, Paris 1994, 549 p.

— *Actes d'Iviron III*, Archives de l'Athos XVIII, par J. Lefort, N. Oikonomidès, D. Papachryssanthou, V. Kravari, avec la coll. d'H. Métrévéli, Paris 1994, 412 p., album de 68 pl.